

ORMOY-VILLERS

Les associations environnementales veulent continuer de peser dans le débat

Crépy-en-Valois
Exposition à l'hôtel d'Orléans samedi 21 et dimanche 22 octobre
 Les samedi 21 et dimanche 22 octobre, l'artiste crépynoise Eliane Garlati-Premel exposera ses peintures à l'hôtel d'Orléans. Entre portraits, personnages et paysages... Venez découvrir une peinture "figurative inventée" qui invite à l'évasion et l'émotion. Un style composé d'une impression d'espace surigné par des aplats de couleurs vives et des effets de profondeur. Entrée gratuite

Don du sang mercredi 18 octobre

Participez au don de sang qui se déroulera le mercredi 18 octobre 2017 à la salle des fêtes de Crépy-en-Valois de 14h à 19h.

Festival de jeux de société samedi 28 et dimanche 29 octobre

Samedi 28 et dimanche 29 octobre 2017, l'association Jeux Passion et Stratégie organise son 12ème festival des jeux de société à la salle des fêtes. Une sélection de jeux autour du thème "les villes dans les jeux" sera présentée aux visiteurs.

Pendant ces deux jours, vous aurez l'occasion de faire connaissance avec les membres de l'association et de partager avec eux leur passion pour les jeux de société. Chaque année, l'association met à la disposition du public une centaine de jeux, dont de nombreuses nouveautés à découvrir.

En plus des jeux en libre-service, deux tournois seront organisés : Splendor et KingDomino (toutes les informations ici). De nombreux lots sont à gagner !

Un espace de vente sera tenu par la boutique Nakamaï de Senlis. Et pour les petites famis, un bar proposera des boissons, des sucreries et des sandwiches.

Foire annuelle dimanche 5 novembre

Dimanche 5 novembre, les exposants vous attendent nombreux dans le centre-ville, à l'occasion de la foire annuelle de Crépy-en-Valois. Venez faire le plein de bonnes affaires et déguster des marrons chauds. Produits de bouche, linges de maison, habillement... Il y en aura pour tout le monde !

A la salle des fêtes, ne manquez pas de venir rencontrer les représentants de nos villes jumelées. Comme chaque année, ils sont venus les valises chargées de produits du terroir pour vous faire découvrir les saveurs locales.

Pour l'occasion, la fête foraine s'installera sur la place de la République pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

«Aujourd'hui, on a l'impression que le dialogue avec les élus se distend petit à petit», soupire Didier Malé, président

le ROSO, Regroupement des organismes de sauvegarde de l'Oise. Depuis 41 ans, le ROSO entend fédérer les associations de défenses de l'environnement du département. Fort aujourd'hui de quelques 65 associations adhérentes, et de près de 5000 membres, il organisait sa grande réunion annuelle samedi 14 octobre, dans la cour de l'école d'Ormy-Villers. Au programme, toute une journée de débats, d'ateliers et de discussions. L'occasion de faire le point sur certains dossiers, de se féliciter de l'importante victoire remportée contre le projet du centre d'enfouissement du bois du Roi (voir ci-dessous), mais aussi de tancer quelques peu les élus : «Malheureusement, on a l'impression que le cycle ouvert avec le Grenelle de l'environnement arrive à sa fin. L'héritage est là. Pendant des années, nous avons été écoutés, consultés, les politiques ont pris en compte notre voix, avec, à la clé de vraies avancées en matière de politique environnementales, d'aménagement du



Le ROSO, Regroupement des organismes de sauvegarde de l'Oise, qui fête 65 associations de défense de l'environnement et rassemble 5000 membres, tenait sa réunion annuelle samedi 14 octobre à Ormy-Villers.

territoire. Mais aujourd'hui, sans en faire une généralité, j'ai l'impression que pour nombre d'élus, nous sommes redevenus des empêcheurs de tourner en rond, plus que comme des interlocuteurs et des partenaires. C'est dom-

tous les médias continuent de parler de ces problématiques, et que les discussions que nous avons eu tout au long de cette journée ont été riches et de très bonne qualité», explique Didier Malé, qui veut néanmoins continuer à peser

Le maire d'Ormy-Villers récompensé pour son action contre le centre de retraitement du bois du Roi

La tenue de la réunion annuelle du ROSO à Ormy-Villers ne devrait rien au hasard. Depuis son élection en 2014, le maire de la commune Ghislain Gilbert s'est employé à barrer la route au projet de centre d'enfouissement dans le bois du Roi, projet qui soulève l'indignation du ROSO depuis son origine. Ce samedi, Didier Malé, le président de la fédération, lui a d'ailleurs remis le «prix du développement durable» pour son action. «Il y a quelques années en arrière, Ghislain était à nos côtés, en tant que citoyen, pour manifester contre ce le projet de décharge et les élus qui le défendaient. Aujourd'hui c'est à un élu que je remis cette récompense. Avec son élection, nous avons remporté une victoire démocratique, car les habitants ont clairement signifié leur rejet de cette décharge», explique le militant associatif

Le projet de centre de retraitement et d'enfouissement, ou éco-pôle comme le nomment ses défenseurs, prévoit, pendant 30 ans, l'importation annuelle de 350 000 tonnes de déchets issus du bâtiment, dont 150 000 doivent être enfouis. Mais il a connu un net coup d'arrêt cet été, avec l'annulation par le Conseil d'Etat des modifications des Plans lo-



Didier Malé, président du ROSO a remis une récompense symbolique à Ghislain Gilbert, maire d'Ormy-Villers

caux d'urbanisme (PLU) d'Ormy-Villers et de Percy-les-Gombries, modifications qui devaient permettre de rendre légal.

Pour les associations membres du ROSO, c'est une bataille qui a été remportée, mais pas encore la guerre : «En l'état, le projet est bloqué

complètement. Mais nous restons méfiants, car si les porteurs du projet ont été chassés par la porte, ils chercheront à revenir par la fenêtre»,

commente Didier Malé. La fête, cela pourrait être le Schéma de cohérence territoriale (Sct) selon Claire Vartrouys, de l'association Valois environnement, membre du ROSO : «Dans le nouveau Sct de la communauté de communes du pays de Valois, qui doit être soumis à enquête publique à partir du 9 novembre, on a noté l'apparition de paragraphes qui reprennent exactement la phraseologie utilisée par les porteurs du projet dans leur dossier. Clairement, le Sct laisse leur laisser la porte grande ouverte. Or, hiérarchiquement, le Sct s'impose aux PLU, qui pourraient être à nouveau modifiés pour autoriser la construction du centre d'enfouissement. Nous restons donc extrêmement vigilants»

Le centre d'enfouissement avait coûté sa réélection au précédent maire d'Ormy-Villers, Daniel Cokelaere, qui était l'un des promoteurs du projet. Ironiquement, l'annulation par le Conseil d'Etat des modifications du PLU entraîne une sanction financière pour la commune. Sanction qui incombe à l'actuelle municipalité : «Je m'en acquitterai de bon cœur», sourit Ghislain Gilbert